



Réunion du Comité Directeur CDTAE

Jeudi 19 décembre 2013

Présents : le Président Philippe LETARTRE, Raphael HODOROABA (RaH), Jean ALLERMOZ (JAI), Marie-Françoise ALLERMOZ (MFA), Rose-Marie DESCOURVIERES (RMD), Vincent HODOROABA (ViH), Maurice LANGRY (MLa), Serge LEBAS (SeL), Sylvie LEMER (SyL),

Excusés : Françoise LE DOZE (FLD), Florent BAUDÈRE (FBa), Didier SABAT (DiS).

Ordre du jour : questions diverses

Début de séance : 20 h 35

1- Licenciés FFTA

Certains clubs ont des archers non licenciés FFTA, ce qui, d'après l'article 4 des statuts de la FFTA, est passible de sanction. Tous les efforts financiers de la DDCS et du Conseil Général pour le développement de la pratique, des formations et de l'encadrement sportif ne sont que pour les archers licenciés à notre fédération. Pour rappel, l'état français ne reconnaît qu'une seule fédération par type de pratique et porte, de ce fait, le nom de Fédération Française.

Un autre exemple : le club de Paris 3 Lys a une structure à Oncy sur école vers Milly la forêt. Cette entité profite des subventions communales, et donc indirectement des aides du Conseil Général et de la DDCS, ce qui ne semble pas équitable par rapport aux licenciés essonniers. Une entrevue avec la DDCS prochainement permettra de clarifier cette situation.

De plus, lors d'encadrement sportif effectué par un salarié, le cours est à destination de licenciés FFTA. De ce fait, un rappel sera fait à tous les clubs et les conventions seront modifiées. En début de saison et/ou en cours, une présentation de la licence FFTA sera demandée. Si des extra-licenciés sont demandeurs, un tarif extérieur sera appliqué.

2- Retraite sportive

Cette association de retraités propose, dans certaines municipalités, l'activité Tir à l'arc, animée par des retraités pour des retraités, sauf que l'encadrement et la connaissance de la pratique et du matériel leur font défaut. Le Conseil général souhaite nous voir développer un partenariat avec cette association. Un encadrement sera à proposer. Un courrier sera établi avec copie à la FFTA.

3- CNDS

Les aides CNDS ont été attribués aux clubs.

Les projets de formation arbitre ont été attribués au CDTAE. De ce fait, le remboursement des frais kilométriques sera effectué aux candidats sur présentation de leur carnet de suivi, et un prêt de matériel (loupe, sifflet) sera fait sous caution de 50 euros et donné à leur réussite de l'examen national.

Il faut encourager les arbitres à passer des options, car l'Essonne commence à manquer d'arbitres avec option Parcours.

4- Vote du bureau directeur

Vote électronique : il est proposé aux membres du bureau du comité, pour faciliter plus rapidement les prises de décisions « urgentes » et « exceptionnelles », sans attendre la prochaine réunion, de se prononcer sur un sujet déterminant par une consultation et un vote par courriel.

5- Calendrier des concours

Une réunion pour le calendrier des concours extérieurs essonniers est prévue le 20 décembre, afin d'affecter les arbitres.

6- Le Comité a un regret quant à l'organisation du CD Fita : il a dû se greffer sur un concours dominical faute d'organisateur. Il se fait donc cette année sans duels.

7- Bilan financier

A ce jour, le bilan est positif, surtout suite aux aides exceptionnelles du Conseil Général et de la DDCS, notamment dans le cadre de la professionnalisation.

Un achat de 40 plaques de stramit et de 8 Fawofield est effectué pour le Championnat Départemental salle.

8- Commissions

Rappel : un appel à candidature est fait pour l'Assemblée Générale du 10 février 2014 : il manque des jeunes et des femmes.

Jeunes : La 1^{ère} rencontre a eu lieu à Grigny le 14 dec avec 81 participants, en 3 vagues. Tout s'est bien passé, avec juste une remarque sur le nombre d'arbitre (une) trop peu sur un concours de ce type. On remarque un manque de préparation en club, certains jeunes ne connaissant absolument pas le déroulement d'un concours, avec aucun membre du club pour les épauler. La prochaine Rencontre se déroulera à Forges les bains le 8 février.

Une réunion Jeunes étant programmée le 21 dec à la Ligue, la commission Jeunes s'est réunie avec les salariés s'occupant des jeunes au Comité afin de définir des axes de travail et d'orientation.

Suite à la réunion régionale, il semblerait que l'on puisse définir un ETAF départemental. Cette proposition sera à affiner et présenter à l'AG.

De plus, la Francilienne est remplacée par un Tournoi Inter Départemental Jeunes (TIDJ), qui, cette année, se déroulera sur 3 Fita en mai.

Suggestion d'organiser un Occas'arc au Comité.

Sportive : une réunion avec certains clubs (Massy, Morsang et Orsay) s'est organisée afin de relancer la politique sportive essonniennne : un référent « expert » sera désigné pour chaque type de Championnat, chaque compétiteur doit avoir l'information (plus de visibilité sur le site Internet), établissement d'un calendrier prévisionnel.

Le cahier des charges des CD sera revu par discipline.

Le défraiement des CD sera revu.

Les clubs voisins seront prévenus dans le cas d'animation avec les centres de loisirs ou mairie de la ville.

Pour le CD salle de Wissous fin janvier, après changement de règlement, les finales se dérouleront en set pour tous (classiques et poulies). Une information sera faite aux clubs.

Les benjamins et minimes tireront sur blason unique de 60 cm, n'ayant pas tant que ça de qualifiés au Régional.

Arbitres : une candidate saison 2012/2013 a réussi l'examen national et prêtera serment lors de l'AG de la Ligue en mars 2014. Une nouvelle candidate rentre en formation. Un candidat arbitre 2013/2014 poursuit sa formation. Nous les encourageons à persévérer.

Une réunion de calendrier pour l'attribution des arbitrages est prévue demain vendredi 20 décembre.

La réunion de coordination régionale aura lieu à Chennevières le 4 janvier 2014.

Labellisation : la campagne se termine le 31 décembre. Les critères d'attribution semblent plus durs.

Communication : des adresses mail par commission sont créées. Les élus doivent paramétrer leur messagerie. Celle du secrétariat est en fonction : secretariat@archers91.fr

Clôture de la réunion à 23h30.

Prochaine réunion : lundi 6 janvier 2014 à 20h 30.